Saison 2006 - 2007

réunion n° 3

Membres présents : D'HAENE Dominique (HAI), DEWARD Willy (LGE), GROOS Paul (LUX), TRAUSCH Gérard (NAM) et VANCABEKE Pierre (BBW) - Invité : DELCHEF Jean-Pierre (président CA AWBB)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation PV n° 2 - réunion du 13/09/2006

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Commentaires sur les différents PV

- Conseil d'Administration n° 3 du 18 septembre 2006
 - 1. **HAI** * point 3.3. Compositions des départements : La CL s'accorde pour rappeler au CDA que quelques manquements ont été constatés lors de la consultation des groupes parlementaires
 - 2. **LGE** * point 4.3. Statut juridique des membres des organes provinciaux : des propositions seront faites par le conseil d'administration pour l'AG de mars, compte tenu du consensus qui a clôturé les discussions CDA –CP lors de la réunion du 14 septembre 2006.
 - 3. NAM * point 6.2. Préparation du budget 2007 de l'AWBB: la tenue d'une réunion du DGF est confirmée.
 - 4. **NAM** * point 7.1. Dossier Corpo namurois : constat de l'absence de convention liant l'AWBB et le groupement corporatif namurois ; les anciennes conventions (FRBSB) avec l'ensemble des groupements Corpo seront actualisées.

3. Préparation 1ère AG de la saison (samedi 25 novembre 2006)

- 1. Le CDA insiste sur l'urgence d'une réécriture du texte à propos du règlement médical et d'un amendement à apporter à la convention AWBB-VBL. La CL s'accorde pour que les autres modifications statutaires discutées soient présentées à l'AG de mars 2007, comme prévu dans les statuts.
- 2. RETROPLANNING à établir pour AG du 25/11

MER 25/10/06	Etablissement de l'ODJ définitif	Président
JEU 26/10/06	Envoi des documents	S.G.
VEN 27/10/06	Publication sur le site	Président
MER 08/11/06	Préparation de l'AG	Commission législative
MAR 14/11/06	Addendum éventuel	CDA
SAM 25/11/06	Assemblée générale	A.G.

4. Dossiers - Questions + info CDA

- 1. **BBW** PM 9 pour arbitres, ayant droits et non joueurs ; proposition non définie comme urgente (sera présentée pour l'AG de mars)
- 2. **BBW** proposition de modification statutaire : lorsqu'un membre n'obtient pas la majorité de son groupe, celle-ci peut être adressée au Secrétariat Général (référence PA 29)
- 3. **HAI** adresses mail awbb.be pour les mandataires de l' AWBB : c'est possible techniquement, mais cela à un coût important et jusqu'où aller ?
- 4. **HAI** équipe nationales hommes (abandonner la compétition pendant une période de 5 ans et consacrer les budgets à la formation des jeunes): Le président répond qu'une politique de haut niveau ne peut s'envisager sans équipes nationales et qu'aux yeux du pouvoir subsidiant, des sponsors, du public, la participation de l'équipe seniors aux championnats d'Europe reste indispensable. Nier cette évidence qui sera confortée par le nouveau décret relatif au Sport de Haut Niveau reviendrait à annihiler tout le travail fait au niveau provincial, régionale et au Centre de Formation.
- 6. HAI -PA 102 nouveaux certificats médicaux
 - Information Newsletter N°151: le problème a été soulevé suite à des pratiques différentes au niveau de la FRBB-VBL et AWBB en matière de dopage. De plus sur la base de l'article PC 16, la question se pose de savoir si l'absence de certificat médical conforme au formulaire prescrit lors au premier match peut être sanctionné par un forfait, vu que seule l'absence de certificat est sanctionnée.
 - Responsabilité en cas de problème pour un membre sans certificat médical : la réponse sera examinée à la lumière du contrat d'assurances. Les textes actuels parlent d'un certificat de reprise et n'évoquent pas de différence entre un certificat manquant et un certificat non-conforme.
- 7. HAI PA 44 et 103 (incompatibilités) : Il n'y a pas d'incompatibilités entre les deux articles.
- 8. **HAI** PC 31 : explication souhaitée sur la différence au TTA, entre coach dans son club et coach en dehors de son club : inciter les clubs à avoir une politique de l'encadrement technique qui leur est propre.
- 9. **LGE** réécriture du PA 49 bis, relatif au fonctionnement du DGF : pour rédiger le texte, il est souhaitable de définir, en parallèle, le statut du trésorier général et en accord écrit avec celui-ci.

- 10. **LUX** PA 39 (dates de l'Assemblée Provinciale) : proposition d'une éventuelle 2^{ème} AP visant à prévoir l'organisation administrative de la saison suivante ; proposition non définie comme urgente (sera présentée pour l'AG de mars)
- 11. **LUX** règlement Play-off (application PC 55 PC 62) : le règlement des PO définit la notion de qualification.
- 12. NAM Lois sur les bénévoles
 - Documents pour les Parlementaires : les documents parviendront très prochainement aux secrétaires des groupes
 - Impact sur le TTA : le président confirme qu'il n'y a aucune incidence sur le PF6 du TTA
- 13. **NAM** PC 53 (texte de la Newsletter N°151)) : concerne UNIQUEMENT la compétition nationale (PCD 138 FRBB) et donc les clubs qui alignent plusieurs équipes (A, B, C, ...) dont <u>au moins UNE</u> en compétitions nationales.
- 14. NAM Toilettage des textes, pour mise en conformité avec le TTA pour le PC 48 (amende pour forfait) et PC 59 (3ème cas); proposition non définie comme urgente (sera présentée pour l'AG de mars)
- 15. CDA PM 9 (désaffiliation administrative pour un déménagement de 25 km) : bien que le texte de l'article des statuts ne le prévoit plus, une preuve doit être fournie (attestation communale pour le domicile ou une décision du juge, en cas de séparation).

5. Divers

- LGE problèmes informatiques concernant les indemnités de formation, les erreurs corrigées manuellement sont valables ponctuellement mais pas toujours pour le long terme : la CL travaillera ce sujet lors de la réunion du 13/12, en collaboration avec Mme Laurent.
- 2. **HAI** accusé de réception aux courriels transmis à l'AWBB pose toujours problème : une solution sera trouvée très prochainement

Prochaine réunion le mercredi 08 novembre 2006 à 15h15. Dominique D'HAENE – Présidente | Paul GROOS - Secrétaire